

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 61 (1935)
Heft: 1

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cours des marchandises « spéculatives » aux bourses de Londres, Liverpool, New-York, Rotterdam, Chicago et Winnipeg. Il contient aussi de curieuses considérations groupées sous le titre « Franc suisse, que deviens-tu? » et inspirées à un reporter de la « New York Tribune ». Hélas, la « traduction libre » de ce reportage est faite en un français si barbarement outragé qu'elle est souvent inintelligible.

La psychologie au service du chef d'entreprise, par *J. Wilbois* (collection « Vade-mecum du chef d'entreprise »). — Librairie Félix Alcan, à Paris. — Prix : 15 fr. français.

« La psychologie classique ne représente même pas la forme fausse d'une science vraie, car c'est la science elle-même qui est fausse, radicalement et toute question de méthode à part. » M. J. Wilbois doit être assez enclin à partager cette opinion émise par M. Georges Politzer dans sa « Critique des fondements de la psychologie », et il contribue efficacement à créer cette « psychologie concrète que M. Politzer souhaiterait d'établir sur les ruines de cette vieille psychologie », entendant par psychologie concrète « l'étude du drame personnel de l'individu, du comportement de chaque être ».

Le petit ouvrage (242 pages 12×18 cm) de M. Wilbois, qui fait suite à une série de volumes d'une conception très originale, dont plusieurs ont été analysés dans cette revue, est plein d'aperçus profonds, souvent ingénieux et subtils, exposés dans un style lucide et fluide qui en rend la lecture délicieuse. Il est complété par des « exercices », vraie école de sagacité enseignée sans pédanterie et comme en se jouant.

Mais qu'on ne s'Imagine pas que ce volume soit voué à la spéculation plus ou moins philosophique, car il vise un but utilitaire, comme en témoigne la table des matières : Chap. I. : Le bilan de sa valeur. — Chap. II : L'administration de sa valeur. — Chap. III : Quelques problèmes d'administration de soi. — Chap. IV : Le perfectionnement de sa valeur. — Chap. V : Quelques problèmes de perfectionnement de soi. — Chap. VI : La connaissance des autres. — Chap. VII : L'action sur les autres.

Les ordures ménagères de la région parisienne. Collecte, évacuation, destruction, par *René Humery*, ingénieur civil des mines, membre du Comité supérieur de l'aménagement et de l'organisation générale de la région parisienne. — VII-103 pages (13×21 cm) 46 figures, 1935. — Broché 20 fr. — Dunod, éditeur, Paris.

Parmi les questions d'administration municipales, l'une des plus complexes est celle des ordures ménagères. Qu'il s'agisse de leur transport, de leur collecte, de leur vente, de leur utilisation comme engrains ou de leur combustion, de la protection de la population contre les odeurs ou les fumées provenant de leur dépôt ou de leur traitement, de l'emplacement de l'usine

de transformation, les administrateurs municipaux se heurtent à des intérêts opposés.

L'auteur étudie ce problème tel qu'il s'est posé et tel qu'il doit être résolu dans les différentes villes de la région parisienne. L'ouvrage dépasse d'ailleurs ce cadre et s'adresse aux agglomérations urbaines de toutes catégories. Abondamment illustré, rempli de renseignements inédits ou épars dans des publications difficilement accessibles, il rendra des service précieux aux membres des conseils généraux et municipaux, aux fonctionnaires de l'administration municipale, à tous ceux, enfin, que préoccupe la salubrité publique.

L'allumage des moteurs à explosions par bobine d'induction, par *A. Boury et A.-M. Touvy*. Un volume (11×18 cm.), de 274 pages, avec 166 figures. Fr. fr. 35. — Librairie J.-B. Bailliére et Fils, Paris.

Par ce volume, la collection des « Mises au point électrotechniques » s'est enrichie d'une étude très complète sur l'allumage par bobine d'induction qui, plus économique que l'allumage par magnéto, a pris une extension considérable au cours des dernières années.

Les auteurs ne se sont pas bornés à décrire les principaux types de bobines et de têtes d'allumage, mais ont fait précéder leur étude d'un examen des avantages et inconvénients respectifs de la bobine et de la magnéto et ont étudié de façon approfondie — mathématiquement et expérimentalement — les phénomènes qui accompagnent la fermeture et l'ouverture du circuit primaire.

Signalons également le chapitre relatif aux recherches pratiques et au contrôle des appareils, qui comprend l'exposé d'intéressantes méthodes d'étude des dispositifs d'allumage et de nombreux résultats d'essais.

CARNET DES CONCOURS

Reconstruction du clocher du Temple de Nyon.

Réservé aux architectes de nationalité suisse domiciliés régulièrement dans le district de Nyon depuis un an au moins.

Jury: M. le pasteur P. Leuba ; MM. Bosset, architecte, archéologue cantonal ; Bron, architecte, chef du Service des bâtiments de l'Etat ; Jaques, artiste-peintre ; Ruey, municipal. *Suppléant*: M. Tecon, géomètre et municipal.

Terme: 28 février 1935.

Récompenses: 800 fr., pour 3 primes au plus.

Programme et renseignements par M. le pasteur P. Leuba, à Nyon.

Voir page 4 des feuilles bleues le bulletin de l'Office suisse de placement.

NOUVEAUTÉS — INFORMATIONS DIVERSES — AFFAIRES A L'ÉTUDE

Supplément commercial. Régie : INDICATEUR VAUDOIS (Société suisse d'édition), à Lausanne, Terreaux 29, qui fournit tous renseignements.

Le filtre à grande vitesse, système "Peter", de la piscine de Langenthal,

par le Dr ing. PETER, Directeur de la Société d'entreprises de Forages et de Travaux S. A.

La piscine de la Ville de Langenthal qui fut construite en 1932 d'après les plans de M. Hector Egger, architecte à Langenthal, est située au sud de la ville au milieu de la féconde plaine de la Langenthal. La vue générale (fig. 1) est prise du grand bassin de natation vers le grand bâtiment de réception avec restaurant et cabines. Sur l'autre côté du grand bassin, d'une surface de 75×30 m², fut construite la station de filtrage et des pompes, servant en même temps de base au plongeoir. Par cette disposition du bâtiment des machines tout près de la partie la plus profonde du bassin, on a réduit les dépenses pour les conduites et l'installation d'épuration à un minimum, obtenant en même temps, au point de vue architectonique, un agréable contre-poids aux bâtiments principaux (fig. 2).

Le projet et l'exécution de l'installation d'épuration furent confiés à la Société d'Entreprise de Forages et de Travaux S. A., à Zurich et Berne. Les coupes (fig. 3) montrent la disposition prévue du filtre et des appareils.

L'alimentation du bassin d'un cube d'eau de 3500 m³ se fait par les eaux potables de la Ville de Langenthal. Dans la conduite d'aménée, un appareil d'aération avec vaporisateur et compresseur à haute pression, exécutés par la Société suisse pour la construction de locomotives et de machines, à Winterthur, suivant les indications de ladite Société s'occupant des installations d'épuration, d'une capacité de 60 m³ d'eau par heure est intercalé pour la déferruginisation des eaux souterraines.

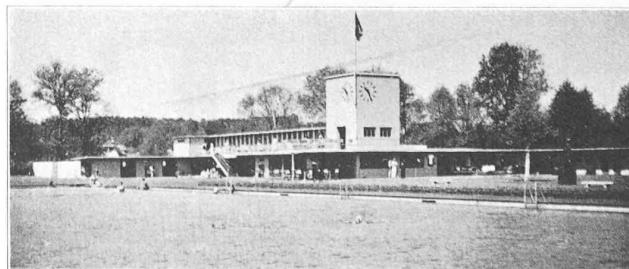
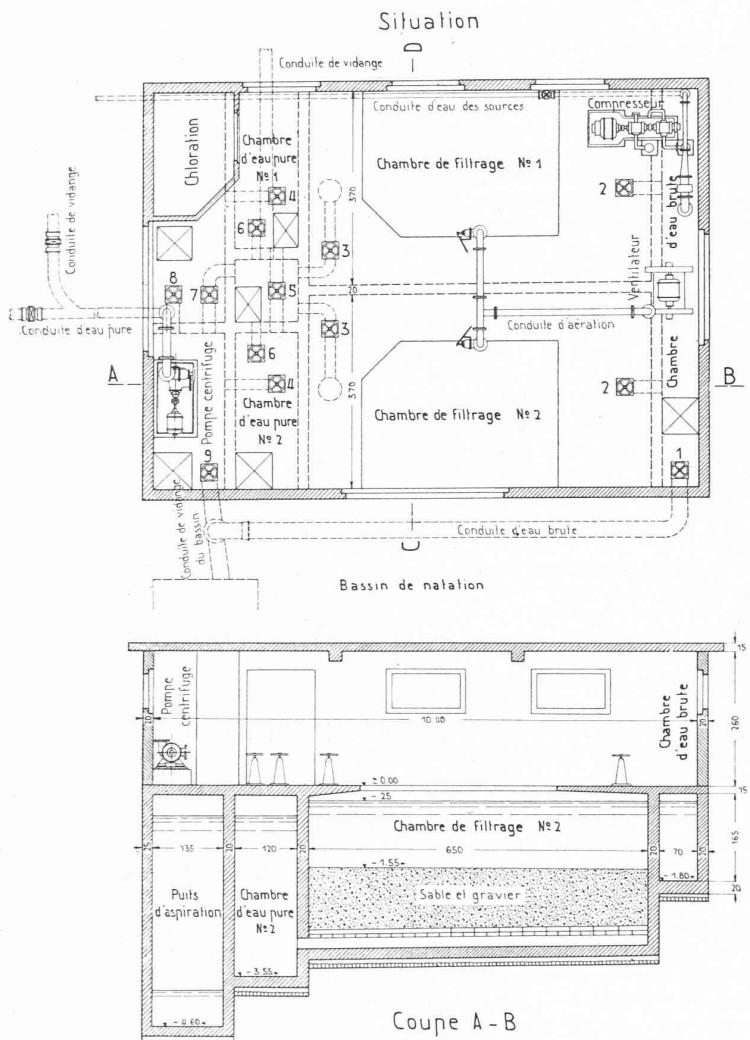


Fig. 1. — Vue générale de la piscine de Langenthal.



Après la filtration, ces eaux, n'ayant qu'une température d'environ 12° se déversent dans le bassin où elles se réchauffent en peu de temps par l'insolation à environ 20°. Pour pouvoir utiliser ces eaux agréablement tempérées pendant quelques semaines sans aucun inconvénient, elles sont complètement épurées chaque jour. Toute la contenance du bassin passe en 18 heures par le filtre à deux chambres d'une surface utile de 2×24 m soit 48 m². La vitesse de filtration atteint donc 4 m par heure, ce qui garantit, comme l'expérience l'a démontré, une filtration parfaite, c'est-à-dire l'enlèvement complet de la matière macroscopique. Suivant la figure 3 l'eau brute entre directement du bassin dans la chambre de répartition, se déverse sur le filtre proprement dit, traverse par gravité les couches filtrantes de sable et gravier d'une granulation choisie suivant l'expérience des constructeurs et s'écoule par une rigole dans la chambre d'eau pure et par les robinets-vannes dans le puits d'aspiration. Une pompe la fait remonter ensuite dans le bassin. Notons spécialement que la même pompe sert pour la vidange complète du bassin et du filtre, vu que le niveau de la Langeten, qui doit recevoir les eaux de vidange, n'est qu'à 2,50 m au-dessous du niveau d'eau dans le bassin et dans le filtre, tandis que la partie la plus profonde du bassin, et par conséquent du puits d'aspiration, descend jusqu'à 1,50 m en dessous du niveau de la Langeten.

Si la perte de charge du filtre atteint une certaine limite on commence, après une période d'épuration, son rinçage. Celui-ci se fait très simplement avec de l'eau filtrée. En cas de rinçage de la chambre N° 2 par exemple, on fait entrer l'eau pure de la chambre N° 1 directement par la conduite de jonction dans le puits d'eau pure de la chambre N° 2. L'eau passe ensuite par la rigole sous les couches filtrantes, remonte par celles-ci, enlevant la matière déposée, et se déverse dans la chambre de rinçage, d'où elle s'écoule par la conduite de vidange dans la Langeten. Pendant le temps des hautes eaux, on la fait passer dans le puits d'aspiration pour la faire monter ensuite par la pompe dans la Langeten. Les filtres à grande vitesse d'après le système Peter sont caractérisés par le rinçage combiné à l'eau et à l'air comprimé. Un ventilateur souffle de l'air dans un système de tuyaux de répartition, logés dans les couches du gravier. L'introduction de l'air dans les couches filtrantes active l'effet de rinçage et permet de réduire la quantité d'eau nécessaire à environ 20 m³ pour un rinçage complet des deux chambres. Le rinçage complet du filtre se fait en 30 minutes.

Pour la désinfection des eaux, c'est-à-dire l'enlèvement des bactéries et des algues, un appareil système « Dr Ornstein » introduit continuellement, pendant le filtrage, du chlore et du sulfate de cuivre dans une certaine proportion dans l'eau filtrée. Grâce à la bonne disposition et à la perfection de l'établissement au point de vue technique, hygiénique et esthétique, la piscine de la Ville de Langenthal fut fréquentée, dès l'inauguration, en 1933, par un grand nombre de visiteurs.

Zurich, le 15 septembre 1934.

Dr ing. H. PETER.

Deux films techniques.

La S. A. du Linoléum, à Giubiasco, Bureau central de vente, à Zurich, tient à la disposition des intéressés deux films, longs de 2000 m environ et traitant

- 1^o la construction massive de planchers dans les habitations (durée approximative de la projection : 1 heure) ;
- 2^o la fabrication du linoléum à Giubiasco (durée approximative de la projection : 40 minutes).

Le cas échéant, un mot d'introduction pourrait précéder la projection. Les associations ou groupements professionnels désireux de faire présenter ces films, ou l'un des deux, sont priés de s'adresser à la Société ci-dessus mentionnée.

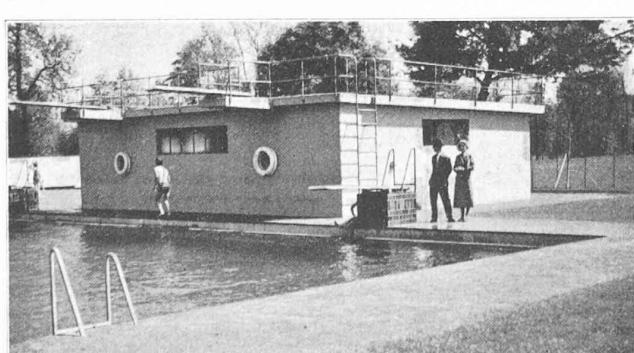


Fig. 2. — Bâtiment des machines de la piscine de Langenthal.